

## **Fonds de dotation AT Europe**

Exercice clos le 31 décembre 2015

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Fonds de dotation AT Europe

Exercice clos le 31 décembre 2015

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de dotation AT Europe, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la secrétaire générale. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 2.5 de l'annexe concernant le reclassement de la dotation consommable et de ses compléments.



## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fonds de dotation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 5 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la secrétaire générale et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 12 juillet 2016

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Hassan Baaj

## Bilan Actif

		31/12/2015			31/12/2014
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>				
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	2 000		2 000	1 554	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	184 352		184 352	100 118	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL ( II )</b>	186 352		186 352	101 672
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	186 352		186 352	101 672
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

## Bilan Passif

		31/12/2015	31/12/2014
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	111 720	31 906
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	73 002	68 137
	<b>Total des fonds propres</b>	184 722	100 044
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	184 722	100 044	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Total des provisions</b>			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
<b>Total des fonds dédiés</b>			
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 630	1 628
	Dettes fiscales et sociales		
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	1 630	1 628	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	186 352	101 672	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	73 002,26	68 137,34	
(1) Dont à moins d'un an	1 630	1 628	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

## Compte de Résultat

		31/12/2015	31/12/2014
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	77 138	72 782
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		52 000
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>77 138</b>	<b>124 782</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	4 001	2 564
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association		52 000
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	1	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>4 002</b>	<b>54 564</b>
	<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>73 136</b>	<b>70 217</b>
<b>Charges financières</b>	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>		
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>	<b>73 136</b>	<b>70 217</b>
<b>Produits financiers</b>	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	134	2 080
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(134)</b>	<b>(2 080)</b>
	Impôts sur les sociétés		
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>77 138</b>	<b>124 782</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 136</b>	<b>56 644</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>73 002</b>	<b>68 137</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>1 200</b>	
	Bénévolat		
	Prestations en nature	1 200	
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>	<b>1 200</b>	
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	1 200	
Personnel bénévole			

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **186 352 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **77 138 euros** et un total **charges** de **4 136 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **73 002 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2015** et finit le **31/12/2015**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 1. FAITS CARACTERISTIQUES

NEANT

### 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 2.1 Cadre légal de référence

Les comptes de l'exercice 2015 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, modifié par le règlement 2009.01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, complété du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

#### 2.2 Cadre réglementaire applicable au secteur

Il n'y a pas de cadre de référence réglementaire spécifique pour le Fonds de dotation.

## Règles et Méthodes Comptables

### 2.3 Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1er janvier au 31 décembre 2015.

### 2.4 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenue au cours de l'exercice.

### 2.5 Changement de méthode de présentation

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté, à l'exception de la dotation consommable, et de ses compléments issus de l'affectation des résultats, jusqu'alors présentés sur la ligne "Fonds associatifs avec droit de reprise", qui ont été reclassés sur la ligne "Fonds associatifs sans droit de reprise"

### 2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Actif

#### 2.6.1 Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale; une provision est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 2.6.2 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évalués pour leur valeur nominale.

### 2.7 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Passif

#### 2.7.1 Fonds propres

Les fonds propres comprennent :

- Fonds associatifs : Sont comptabilisés dans ce poste :
  - Les dotations;
  - Les dons ne provenant pas de l'Appel Public à la Générosité;
  - Les résultats des exercices affectés en complément de dotation.
- Résultat de l'exercice : le résultat de l'exercice est affecté de la façon suivante :
  - Excédent : affectation à la dotation consommable
  - Perte : affectation en report à nouveau débiteur

## Règles et Méthodes Comptables

### 2.8 Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat

#### 2.8.1 Subventions accordées par le fonds de dotation

Les subventions affectées à des projets sont inscrites dans le compte de résultat au fil de leur versement aux bénéficiaires.

La part du financement considérée comme non définitivement acquise par le bénéficiaire, du fait de condition suspensives à respecter et non versée à la clôture est enregistrée dans les engagements hors bilan

#### 2.8.2 Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quand ils proviennent de l'appel à la générosité du public.

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

#### 3.1 Créances

Un don de 2 000 € relatif à l'exercice 2015 a été encaissé en janvier 2016.

#### 3.2 Disponibilités

Au 31 décembre 2015 les disponibilités se composent du compte bancaire ouvert à la Société Générale et du compte Paypal dont le total s'élève à 184 352 euros.

#### 3.3 Fonds propres

Suite à la réunion du Conseil d'administration en date du 25 Juin 2015, il a été décidé d'affecter le résultat 2014 en dotation consommable.

## Règles et Méthodes Comptables

### **4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT**

#### **4.1 Subventions affectées à des projets**

Aucune subvention n'a été versée par le fonds de dotation au cours de l'exercice.

#### **4.2 Dons**

Les dons issus de la générosité du public se sont élevés à 77 138,31 euros sur l'exercice 2015.

#### **4.3 Autres produits**

Les autres produits se composent de la quote part de la dotation consommée au cours de l'exercice : en l'absence de versements de subventions au titre des missions sociales, les autres produits n'ont pas été mouvementés.

### **5. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (en dernière page de la plaquette)**

Le compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008, applicable pour la première fois aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

#### **5.1 Les emplois**

##### **Missions sociales**

Aucune charge n'a été imputée en mission sociale au cours de l'exercice dans la mesure où le fonds de dotation est en attente de documents de la part des bénéficiaires avant d'accorder définitivement des compléments de financement.

##### **Frais de recherche de fonds**

Les frais de recherche de fonds (201 euros) concernent notamment les frais liés aux dons Paypal.

##### **Frais de fonctionnement**

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 3 935 euros et concernent les honoraires et autres frais généraux.

## Règles et Méthodes Comptables

### 5.2 Les ressources

#### Ressources collectées auprès du public

Ces ressources sont constituées par les dons en provenance de la générosité du public.

#### Autres produits

Ce poste enregistre la quote part de la dotation consommée sur l'exercice à hauteur du montant des subventions versées. En l'absence de versements de subventions au titre des missions sociales, les autres produits n'ont pas été mouvementés.

## 6. AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 Ventilation de l'effectif salarié

Le Fonds de dotation n'a pas employé de salarié sur l'exercice 2015.

### 6.2 Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ont fait l'objet d'une valorisation à la clôture de l'exercice 2015 concernant les coûts liés l'organisation d'une soirée dansante estimée à 1 200 € qui n'ont pas fait l'objet de facturation.

### 6.3 Rémunérations des dirigeants bénévoles

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction.

## 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 7.1 Engagements donnés

Au regard des conventions de partenariat signées en 2013, le fonds de dotation AT Europe s'est engagé à financer trois projets de recherche pour un montant total de 200 000 euros dont 154 000 euros ont été versés sur les exercices 2013 et 2014. Le détail de ces engagements est le suivant :

- 48 000 euros pour le CEREDIH (32 000 euros déjà versés).
- 12 000 euros pour le CEREDIH (12 000 euros déjà versés).
- 140 000 euros pour le CEA (110 000 euros déjà versés).

Le solde résiduel au titre de ces projets s'élève à 46 000 euros. Au cours de l'exercice 2015, les

## Règles et Méthodes Comptables

bénéficiaires n'ont pas été en mesure de produire les documents administratifs déclenchant le versement des soldes de subventions, expliquant par la même occasion l'absence de réalisation de missions sociales.

### **7.1 Engagements reçus**

Néant.

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	31 906	79 813		111 719
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	68 137	73 002	68 137	73 002
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>100 043</b>	<b>152 816</b>	<b>68 137</b>	<b>184 722</b>

# Compte d'emploi des ressources

EMPLOIS	Emplois de N = Cpte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources de N = Cpte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		84 605
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		
<b>1.1. Réalisées en France</b>			<b>1.1.1. Dons et legs collectés</b>		
Actions réalisées directement	-	-	Dons manuels non affectés	77 138	77 138
Versements à d'autres organismes agissant en France	-	-	Dons manuels affectés		
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>			Legs et autres libéralités non affectés		
Actions réalisées directement			Legs et autres libéralités affectés		
Versements à d'autres organismes agissant en France			<b>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	201	201			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	201	201			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	3 935	3 935	<b>2 - AUTRES FONDS PRIVÉS</b>		
		4 136	<b>3 - SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		
			<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>		
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>4 136</b>			<b>77 138</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>					
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>					
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	73 002				
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>77 138</b>			<b>77 138</b>	
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
<b>VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>4 136</b>			<b>4 136</b>
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		<b>157 607</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds	1 200		Prestations en nature	1 200	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>1 200</b>		<b>Total</b>	<b>1 200</b>	